

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | Revenu Québec

Volume 4 no 13 – 17 juin 2021

Négociation à Revenu Québec

Entente de principe pour la fonction publique et bilan de la rencontre du 15 juin 2021

Entente de principe pour la fonction publique

Une [entente de principe](#) est intervenue le 7 juin dernier entre le Secrétariat du Conseil du trésor et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) pour les quelque 21 000 professionnelles et professionnels de la fonction publique.

Les résultats de la négociation pour la fonction publique peuvent avoir une certaine incidence à la table de Revenu Québec (RQ), mais la négociation de la convention collective du personnel professionnel de RQ s'avère un processus indépendant, l'unité d'accréditation de RQ étant autonome dans ces démarches.

Les négociations se poursuivent pour le premier renouvellement de la convention collective des personnes professionnelles de RQ sur la base du mandat élaboré dans le [cahier de propositions](#), adopté par 98,1 % des membres. La diminution de l'écart entre les conditions du personnel professionnel de l'Agence du revenu du Canada et celui de RQ demeure l'objectif poursuivi par votre comité de négociation.

Réunion avec l'employeur le 15 juin

Lors de sa rencontre du 15 juin avec les représentants de l'employeur, le comité de négociation de RQ a tenté de sensibiliser ses vis-à-vis sur des enjeux à saveur « normative » comme le télétravail, les espaces de travail, le droit à la déconnexion, l'écoresponsabilité et le partenariat patronal-syndical.

Pour la première fois depuis le début de la négociation, les représentants de l'employeur ont formulé des commentaires en réponse à ceux formulés par les représentants syndicaux lors de la rencontre du 2 juin. Les représentants syndicaux avaient alors tenté de convaincre l'employeur de l'importance de la conciliation travail-vie personnelle en rendant plus flexibles les dispositions relatives à l'horaire variable et au régime d'aménagement du temps de travail.

Dés pistes de solutions avaient été proposées le 2 juin, telles que:

- la possibilité de reporter plus de 14 heures au mois suivant (comme c'est déjà le cas pour les personnes travaillant durant les périodes de pointe);
- l'augmentation de l'amplitude de l'horaire variable;
- l'instauration de plages discontinues;
- la mise en place d'un horaire comprimé (35 heures effectué sur 4 jours);
- la réduction du nombre d'heures obligatoires, de certaines journées comme le vendredi ou certaines saisons telles que l'été.

Lors de la rencontre du 15 juin, les représentants de l'employeur ont plutôt suggéré d'introduire des horaires de soir et de fin de semaine en guise de réponse aux enjeux soulevés par la partie syndicale. Ils ont aussi proposé que ces nouveaux horaires soient implantés sans compensation puisqu'ils visent à augmenter la flexibilité.

Prochaine rencontre

Les parties ont convenu de se rencontrer à nouveau dans la semaine du 21 juin.

Abonnez-vous, impliquez-vous, informez-vous !

Pour recevoir nos sondages, demeurer informés et appuyer activement l'amélioration des conditions de travail du personnel professionnel de Revenu Québec, [abonnez-vous sans tarder aux publications numériques du SPGQ](#). Si vos collègues ne sont pas membres, encouragez-les fortement à s'abonner.

Pour plus d'informations sur les différentes étapes du premier renouvellement de votre convention collective ou pour vous impliquer, soyez toutes et tous les bienvenus à communiquer avec vos déléguées et délégués. Pour toute question, n'hésitez pas à joindre votre comité de négociation à negoarq@spgq.qc.ca.

Votre comité de négociation

Valérie Côté

Vincent Roy-Léonard

David Bernans

Conseiller à la négociation

Martin Pinault

Responsable politique de la négociation

Guillaume Bouvrette

Pour consulter nos archives Info-Négo, cliquez ici

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

